

COLLOQUE

MAROC-FRANCE : UNE HISTOIRE PARTAGEE, DES DEFIS COMMUNS

PARIS, 9 NOVEMBRE 2015

**INTERVENTION DE M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

**« LE PARTENARIAT D'EXCEPTION MAROC-FRANCE : QUELLES
PERSPECTIVES DE RENFORCEMENT A L'AUNE DES MUTATIONS
REGIONALES ET INTERNATIONALES ? »**

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma

Excellences, Mesdames et Messieurs

C'est pour moi un réel et agréable plaisir d'être parmi vous dans le cadre de ce colloque sur les relations Maroc-France, organisé à l'occasion du 60^{ème} anniversaire des accords de la Celle Saint Cloud par l'Institut du Monde Arabe, en partenariat avec l'Institut Royal des Etudes Stratégique et le Centre Jacques Berque, avec le soutien de l'Ambassade du Maroc en France.

Je voudrais exprimer mes sincères remerciements aux personnalités marocaines et françaises ci-présentes qui, par leur éclairage contribueront à approfondir la réflexion sur les leviers, à même d'asseoir la coopération entre nos deux pays sur des bases solides et durables. Mes remerciements, vont, particulièrement, à Monsieur Jack LANG, Président de l'Institut du Monde Arabe et Monsieur Chakib BENMOUSSA, Ambassadeur du Royaume du Maroc en France.

Le thème qui nous réunit, aujourd'hui, dans les locaux du prestigieux Institut du Monde Arabe revêt, il faut le rappeler, une importance stratégique à plus d'un titre. Au-delà de la dimension bilatérale de la coopération entre le Maroc et la France qu'il conviendrait, certainement, de consolider et d'approfondir, les deux pays se trouvent confrontés à des défis communs, suscités par un contexte international, traversé par des mutations profondes, rendant le monde de demain à la fois complexe et incertain.

Pour faire face à ces défis, il faut, à l'évidence, élargir le champ de coopération entre le Maroc et la France à des espaces géographiques d'intérêt commun, en l'occurrence l'Afrique, la Méditerranée et l'Atlantique. Cela suppose de plus d'intensifier la coopération au niveau de certaines questions globales, liées au changement climatique et, de façon plus générale, au développement durable, mais, aussi, à la sécurité et à la migration.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les relations entre le Maroc et la France sont denses et diversifiées. Les deux pays entretiennent un dialogue politique renforcé, favorisant la convergence des points de vue au sein des instances internationales.

La coopération économique se caractérise par son dynamisme et ne cesse de se diversifier au profit de domaines figurant au rang des priorités du Maroc dont, notamment, l'éducation et la formation, l'agriculture, l'industrie, l'énergie... ainsi que la coopération décentralisée.

La France demeure un partenaire commercial de choix pour le Maroc. Elle est le premier investisseur étranger, le principal créancier public du Maroc et le premier bailleur de fonds bilatéral au titre de l'aide publique au développement.

Sur un autre registre, la France est le principal pays d'accueil des Marocains du Monde et se positionne comme premier pays d'origine des transferts des Marocains Résidant à l'Etranger et première source des recettes touristiques.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Si les deux pays ont forgé les bases d'un partenariat stratégique prometteur, force est de constater que, malgré les avancées réalisées, ce partenariat est loin d'avoir épuisé son potentiel, eu égard aux gisements d'opportunités qu'offre le contexte international, mais, aussi, aux défis à relever, parmi lesquels, il faut signaler quatre défis :

- **Le défi de la compétitivité**, en lien avec l'émergence d'un nouvel ordre mondial qui soumet les économies nationales, tant sur leurs marchés domestiques que sur les marchés tiers, à d'importantes pressions concurrentielles, notamment de la part des économies émergentes d'Asie.

Partant de ce constat, le Maroc et la France devraient, outre la création de joint-ventures, selon une approche basée sur la co-localisation des activités industrielles et de services, orienter leur coopération vers le développement du capital immatériel, en associant les entreprises et les acteurs publics, à l'échelle nationale et régionale. La mise en valeur du capital humain et le développement des capacités d'innovation technologique, deux composantes importantes du capital immatériel, constituent, en effet, des leviers à mobiliser pour se positionner sur les filières d'avenir.

- **Le défi du développement durable**, dans un contexte de fortes atteintes aux équilibres environnementaux, dues à des modes de production et de consommation inappropriés.
- Le changement climatique, en particulier, met à rude épreuve la sécurité économique, alimentaire et sanitaire des pays et menace même la survie de l'Homme. Cette problématique, pour laquelle les capacités d'adaptation sont variables selon les niveaux de développement des pays, exige une réponse globale et urgente, à la hauteur des enjeux encourus et des espoirs de la communauté internationale de voir aboutir et mis en œuvre un accord mondial sur le climat à la COP21 à Paris et à la COP22 au Maroc en 2016.

A ce titre, l'expérience positive de la coopération entre le Maroc et la France dans le domaine du développement durable, confortée par l'Appel de Tanger, lancé par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et le Président François Hollande, en vue d'un accord universel, équilibré et juridique contraignant à Paris, devrait être poursuivie et accélérée.

Plusieurs gisements d'opportunités pourraient être exploités par le Maroc et la France, dans les domaines des énergies renouvelables, de l'eau et de la sécurité alimentaire. Les deux pays devraient promouvoir, ensemble, de nouveaux concepts émergents, comme l'économie bleue et l'économie mauve. Ces deux concepts s'inscrivent en parfaite cohérence avec les impératifs d'un modèle de développement fiable sur le plan économique et durable sur le plan environnemental.

- **Le défi de la sécurité**, comme en témoigne l'accentuation des menaces transnationales dont, notamment, le terrorisme et le crime organisé. L'hybridation croissante de ces menaces rend leur appréhension complexe et leur gestion difficile, faute d'une coopération régionale et internationale effective et efficiente.

En particulier, l'accroissement de l'effectif de terroristes, originaires de pays sud-méditerranéens, mais aussi de pays européens qui rejoignent les rangs de l'organisation de "l'état islamique" et les groupes extrémistes en Syrie, en Irak et en Libye constitue une préoccupation

majeure. Le retour de ces terroristes expose les pays émetteurs à des risques imminents, eu égard à leurs capacités de nuisance prévisible.

La coopération sécuritaire entre le Maroc et la France mérite d'être étendue aux menaces émergentes, notamment la cybercriminalité sous toutes ses facettes et qui constituent d'ailleurs l'un des canaux privilégiés par les extrémistes pour leurs activités d'endoctrinement et de recrutement des jeunes.

- **Le défi de la migration**, matérialisé par une accentuation des déplacements des populations du sud et de l'est de la Méditerranée, dans un contexte d'instabilité sociopolitique dans la région et de persistance des conflits armés en Libye et en Syrie.

La mise en œuvre d'une politique migratoire rénovée et à visage humain s'avère, dès lors, incontournable. Celle-ci devrait promouvoir, à l'amont, la paix, la sécurité et le développement économique au niveau des zones émettrices de migrants, mais, aussi, l'inclusion socioéconomique dans les pays de résidence.

De par l'importance de la communauté marocaine résidant en France et de l'impératif d'assurer une meilleure intégration de celle-ci, en particulier les jeunes nés dans les pays d'accueil, la mise en œuvre de la politique migratoire devrait être fondée sur une offre socioculturelle appropriée qui reconnaisse la richesse de l'identité des Marocains de France et leur appartenance à un double référentiel de valeurs.

Dans la même perspective, il serait souhaitable de favoriser la migration circulaire et de mobiliser la communauté marocaine établie en France en vue d'en faire un relais important de développement de la coopération bilatérale, voire triangulaire.

L'approche collaborative en matière de gestion culturelle gagnerait à être relayée par une stratégie de communication proactive sur les valeurs de tolérance et de coexistence, prônées par le modèle de l'Islam marocain qui s'érige, aujourd'hui, en référence sur le plan régional.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Les défis précités et les réponses à y apporter ne pourraient pas être appréhendés dans un cadre exclusivement bilatéral. L'élargissement des perspectives de la coopération rendrait nécessaire d'investir, ensemble, des espaces géographiques d'intérêt commun :

- **Au niveau de l'espace euro-méditerranéen**, les deux pays pourraient jouer un rôle important en matière de développement de l'intégration en Méditerranée, en contribuant, d'abord, à accélérer la mise en œuvre des projets inscrits dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, notamment ceux ayant trait au développement durable, à l'intégration socioéconomique des femmes et des jeunes et au dialogue interculturel. Le Maroc et la France devraient, aussi, mutualiser leurs efforts pour appuyer le processus de transition politique à l'œuvre dans la région sud-méditerranéenne, sur le plan démocratique et institutionnel.

En perspective du nouveau cadre de coopération qui devrait, désormais, régir les relations entre l'Europe et ses voisins du sud de la Méditerranée, le Maroc et la France devraient œuvrer de concert pour la finalisation et la mise en application d'une politique européenne de voisinage qui favorise, enfin, la convergence entre les deux rives de la Méditerranée et qui l'inscrit dans le cadre d'un projet civilisationnel où les aspects humains, culturels et sécuritaires sont suffisamment pris en compte.

- **Au niveau de l'espace africain**, le Maroc et la France devraient intensifier leur coopération, selon une approche qui tient étroitement en ligne de compte les priorités du développement du continent, tel qu'il ressort de la Vision de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI pour une Afrique stable, solidaire et prospère. En somme, la coopération entre le Maroc et la France devrait être articulée autour des dix-sept (17) nouveaux objectifs de développement durables, adoptés par la communauté internationale en septembre 2015.

Outre l'électrification du continent africain et le renforcement de la sécurité alimentaire, le domaine de l'éducation revêt une importance particulière. A cet effet, le Maroc pourrait constituer un relais, en accueillant les établissements français d'enseignement supérieur pour répondre à une demande africaine de formation des élites, de plus en plus croissante.

La coopération entre le Maroc et la France ne devrait pas se limiter à l'Afrique francophone. Elle devrait concerner, également, l'Afrique Australe et l'Afrique de l'Est, au regard du potentiel économique dont regorge cette partie du continent, prisée tant par les puissances traditionnelles que celles émergentes.

Par ailleurs, la coopération maroco-française devrait être étendue, aussi, aux pays du Conseil de Coopération du Golfe afin de bénéficier de l'apport financier de ces pays, tout en les accompagnant dans leur stratégie de diversification économique.

- **Au niveau de l'espace atlantique**, les deux pays devraient conjuguer leurs efforts afin de contribuer à l'éclosion d'une vision stratégique de partenariat qui permettrait à cet espace de reconquérir sa centralité géostratégique, aujourd'hui susceptible d'être compromise par la montée en puissance de l'espace Asie-Pacifique.

Cette vision, à caractère multidimensionnel, devrait être axée aussi bien sur un partenariat économique, basé sur des mégaprojets portuaires, industriels et énergétiques et sur une coopération sécuritaire renforcée afin de lutter contre toutes les formes de criminalité sévissant dans l'aire atlantique sud et ce, en vue de créer les conditions de l'émergence d'une nouvelle ère de stabilité, de prospérité et de co-développement.

Pour lui assurer un déploiement réussi, la vision précitée devrait être portée par des structures institutionnelles appropriées et tenir compte des spécificités des aires composant l'espace atlantique, tout en étant en phase avec les initiatives régionales, déjà à l'œuvre. L'organisation de la Conférence des Etats Africains Riverains de l'Atlantique pourrait constituer le noyau dur de cette architecture, du moins pour la façade africaine.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Ce sont-là quelques propos introductifs aux travaux de ce colloque. Le passage en revue du potentiel de la coopération entre le Maroc et la France, d'un point de vue bilatéral et multilatéral, laisse entrevoir un avenir prometteur de cette coopération, pourvu que les synergies soient mobilisées pour traduire les ambitions en actions concrètes.

Je suis convaincu que les communications programmées, aujourd'hui, jetteront davantage de lumière sur les dimensions structurantes du partenariat d'exception qui lie nos deux pays.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès aux travaux de ce colloque.